

FONDATION
SAINTE GENEVIÈVE
solidarité éducation culture



Sous l'égide
de la Fondation
Notre Dame

Ensemble, mettons la solidarité
en actes dans les Hauts-de-Seine !



✠ Michel Aupetit
Evêque de Nanterre
Président de la Fondation
Sainte-Geneviève

Chers amis,

La litanie des mauvaises nouvelles que distillent les chaînes d'information continue pourrait nous inciter à la plus grande morosité. Et pourtant, nous sommes témoins chaque jour de la grande générosité de nos concitoyens et des nombreuses actions pour améliorer le sort des familles, des jeunes, des plus fragiles en leur donnant accès non seulement au nécessaire vital mais aussi à la culture et à la beauté qui sont le gage d'une dignité qui dépasse les contingences. La Fondation Sainte-Geneviève, que vous soutenez avec enthousiasme et fidélité, participe à cet élan pour prendre notre société plus avenante et plus fraternelle.

En abordant cette rentrée, je souhaite réfléchir avec vous sur les moyens d'agir ensemble sur nos lieux de vie. La Fondation Sainte-Geneviève apporte une solution adaptée pour réaliser vos projets, pour financer vos initiatives, pour vous soutenir dans votre mission. La diversité des engagements que nous soutenons n'est pas le signe d'un éparpillement mais au contraire d'une grande souplesse et adaptabilité aux différentes intuitions nées de constats sur le terrain de ceux qui se mettent au service des autres avec générosité sous la motion de l'Esprit.

La Fondation Sainte-Geneviève, grâce à sa gestion rigoureuse et à vos dons fidèles, permet d'œuvrer à un monde meilleur et plus joyeux. N'ayons pas peur d'avoir de grandes ambitions et de lancer de beaux projets où chacun à sa place participe à cette heureuse édification.

Chers amis, je vous laisse découvrir les projets en cours de la Fondation Sainte-Geneviève. Je ne doute pas de votre générosité et de votre enthousiasme.

Avec toute ma reconnaissance et ma confiance, je vous prie de croire à mes sentiments dévoués et à ma prière. Merci à tous !

Fondation Sainte-Geneviève
85 rue de Suresnes - 92022 NANTERRE Cedex
www.fondationsaintegenevieve.org

Éditeur : Fondation Sainte-Geneviève sous l'égide de la Fondation Notre Dame
Directeur de publication : M^{re} Michel Aupetit
Directeur de la rédaction : Marc Flurin
Réalisation : Audace communication - 65 rue de Glasgow - 62138 DOUVRIIN
Impression : Imprimerie ICO - Dunkerque
Dépôt légal : septembre 2017 - ISSN 2264-2773

Des projets ambitieux pour la Fondation Sainte-Geneviève

Depuis sa création en 2010, la Fondation a soutenu plus de 200 projets ou actions, grâce à la générosité de ses donateurs et à l'engagement des bénévoles. Nos ambitions restent fortes pour l'avenir comme en témoignent les nouveaux projets d'envergure sur lesquels notre équipe travaille actuellement.

Répondant à des besoins concrets, ces projets visent à donner ou rendre à l'Homme sa dignité, son épanouissement et l'amélioration de sa qualité de vie. Ils permettent à la Fondation de rayonner par son dynamisme et aussi par le sens et les valeurs qu'elle transmet : attention aux plus faibles, service du prochain, développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions, recherche du bien commun.

Parmi les projets emblématiques, figure la création de bagageries pour personnes sans domicile fixe. Dans les Hauts-de-Seine, il n'existe à ce jour aucun lieu adapté pour que les personnes sans-abri puissent déposer leurs bagages et affaires personnelles. Cela constitue un frein aux démarches d'insertion. Par crainte du vol ou de la perte de leurs affaires, certains sans abris restent postés au même endroit à côté de leurs bagages, coupant tout lien ou démarche sociaux. Certains SDF circulent avec leurs sacs, valises et bagages. Une bagagerie permettrait aux personnes sans-abri de déposer leurs affaires et bagages en sécurité et de pouvoir effectuer leurs démarches sociales ou de soin. Découvrez en page 3 les projets de bagageries en gestation à Colombes, à Clichy et à La Défense.

Autre projet d'envergure : construire et faire vivre à Boulogne-Billancourt une résidence accueil - pension de famille pour des travailleurs handicapés. Cette expérience innovante sera fondée sur la solidarité, la sécurité, le respect de la personne, l'inclusion sociale et



l'adaptabilité aux situations. Les associations Toit et Vie et Habitat & Humanisme se sont unies pour créer cette pension de famille pour personnes adultes ayant un handicap psychique et/ou mental et/ou des troubles de la sphère autistique. Appelé « Résidence Accueil », ce lieu de vie offrira des prestations d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement hors temps de travail.

La Fondation soutient aussi à Boulogne la création d'une maison des musiques actuelles chrétiennes à la chapelle St Pierre avec le groupe Hopen et le service diocésain de la jeunesse.

Enfin, la Fondation souhaite développer des patronages dans plusieurs villes des Hauts-de-Seine, sur le modèle de ce qui existe déjà à Asnières par exemple.

Ces « grands projets » sont présentés en page 4 et sur notre site www.fondationsaintegenevieve.org. Nous savons que nous pouvons compter sur nos donateurs et bénévoles, existants et potentiels, pour mener à bien ces projets. Merci pour votre soutien !

Marc Flurin

Délégué Général et toute l'équipe de la Fondation
marc.flurin@fondationsaintegenevieve.org

Repères et Perspectives

Nouvelle conférence du cycle 2017-2018 « Osez l'aventure dans nos vies », le mardi 10 octobre 2017 à 20h30 à l'Espace Landowski à Boulogne-Billancourt. Mathilde Aubinaud, créatrice de La saga des audacieux animera cette conférence-débat autour de Viviane de Beaufort, professeur à l'ESSEC et auteur de Génération start-up, Patrice Franceschi, président de la Société des explorateurs français et auteur de Première personne du singulier, prix Goncourt de la nouvelle 2015 et Étienne Villemain, créateur de La Maison Lazare. Une initiative des paroisses catholiques de Boulogne avec le soutien de la mairie et de la Fondation Sainte-Geneviève. ■

REPÈRES Perspectives
Comprendre & débattre pour agir

Soutien de la Fondation :
15000 € en 2017-2018

La Maison Harmonia va bientôt ouvrir à Levallois

La Maison Harmonia accueillera 7 adultes autistes au cœur de Levallois. A l'origine de ce projet : Le Chemin de Pierre et Maisons Pour la Vie, deux associations de familles concernées par l'autisme et cherchant à créer des lieux de vie adaptés et la Société Philanthropique. Ses objectifs sont l'épanouissement de ses résidents dans ambiance familiale par un accompagnement professionnel, la création de liens d'amitié entre les résidents et les équipes (bénévoles et salariés) et l'intégration dans la vie du quartier. La Fondation Sainte-Geneviève participe à l'aménagement de la Maison de Vie d'une surface de 400 m², répartie sur deux étages. ■



Soutien de la Fondation :
30000 € en 2017

Expositions

"Giotto, François d'Assise" et "La Fleur de l'âge" avec Alba Cultura

L'association Alba Cultura met la culture à portée de tous en organisant des expositions dans les lieux périphériques (écoles, prisons, maisons de retraite, hôpitaux, lieux de culte...). En 2017-2018, grâce au soutien de la Fondation, deux expositions circulent dans les Hauts-de-Seine :

« Giotto, François d'Assise » en octobre 2017 à l'école St-François d'Assise à Boulogne-Billancourt, en novembre 2017 à St-Nicolas et St-Marc à Ville d'Avray, en mars 2018 à l'école St-Gabriel à Bagneux, en avril 2018 à la Maison de retraite Léopold Bellan à Bois-Colombes, en mai 2018 à la Maison de retraite Hauts de Jardy à Vaucluse

« La Fleur de l'Âge » présentant de jeunes martyrs du monde entier au cours de deux millénaires de christianisme à travers des œuvres d'art, en septembre 2017 à la Cathédrale de Nanterre, en octobre 2017 à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus à Boulogne-Billancourt, en janvier 2018 à ND de Pentecôte à La Défense.



Programme complet avec dates et lieux sur le site : www.fondationsaintegenevieve.org ■

Soutien de la Fondation :
20000 € en 2017

Le Foyer El Paso fête ses sept ans d'existence



Le Foyer El Paso a été créé en 2010 par les Sœurs de Saint Vincent de Paul à Neuilly pour répondre à l'isolement de femmes enceintes rejetées par leur conjoint et leur famille. Le Foyer est un lieu de « passage » pour les femmes qui sont accompagnées par une équipe de professionnels bénévoles dans leur grossesse et dans l'élaboration d'un projet de réinsertion sociale. Depuis sa création, le Foyer El Paso a accueilli plus d'une centaine de mères qui ont pu vivre sereinement leur grossesse. Une vingtaine de mères passent par le Foyer El Paso chaque année. Une réflexion est en cours pour essayer en créant d'autres foyers sur le même modèle en Ile-de-France. ■

Soutien de la Fondation :
35000 € en 2017

Course des Héros 2017 : merci à tous !

Le 18 juin, l'équipe de la Fondation Sainte-Geneviève a participé à la Course des Héros pour soutenir ses actions solidaires dans les Hauts-de-Seine. Ce défi sportif et chaleureux a permis aux coureurs de partager un moment convivial avec plus de 4000 coureurs autour de 230 associations. L'équipe de la Fondation a récolté 1945 € de dons pour faire avancer les projets, en particulier les bagageries pour personnes SDF. Merci à tous pour votre soutien ! ■





Une bagagerie à Colombes à proximité de La Rampe

À Colombes, le Secours Catholique accueille et accompagne des personnes en grande précarité dans un accueil de jour appelé « La Rampe ». Les équipes ont constaté que les sacs et bagages avec lesquels se déplacent les personnes en situation de précarité sont des freins aux démarches de réinsertion sociale et de soin. **Une bagagerie pourrait permettre aux personnes de**

déposer leurs affaires dans un lieu sécurisé sans crainte de vols ou de passage des services de nettoyage de la mairie. La proximité entre la bagagerie et l'accueil de jour **facilitera les démarches des personnes et l'accompagnement sanitaire et social.** ■

Fonds recherchés par la Fondation : 80000 € en 2017-2018

Une bagagerie alimentaire à Clichy-la-Garenne

La paroisse de Clichy a souhaité mettre à la disposition d'un projet solidaire une partie de ses locaux actuellement disponibles. Une enquête sur les besoins a mis en évidence la nécessité d'une bagagerie, ainsi que d'un lieu pour stocker de la nourriture. En effet, les personnes logées dans des hôtels sociaux ou des centres d'hébergement

n'ont ni de réfrigérateur pour conserver leur nourriture ni de moyen pour la réchauffer. À Clichy, la bagagerie serait donc « alimentaire » si la réflexion en cours confirme la faisabilité du projet. ■

Fonds recherchés par la Fondation : 60000 € en 2017-2018

Une bagagerie à la Maison de l'Amitié de La Défense

À la Défense, la Maison de l'Amitié est une structure d'accueil de jour pour personnes en grande précarité. Créée il y a 20 ans par des bénévoles du Relais Jean XXIII puis de ND de Pentecôte, la Maison de l'Amitié est devenu, au fil des ans, l'un des plus importants centres d'accueil pour personnes sans domicile fixe en France (19000 passages/an, 1200 personnes accueillies,

50 bénévoles réguliers, 5 salariés). Constatant le frein que représentent les bagages dans les démarches de réinsertion et de soins, la Maison de l'Amitié a décidé d'aménager une pièce annexe en bagagerie pour permettre à ses usagers d'entreposer leurs bagages en toute sécurité. ■

Fonds recherchés pour ce projet : 10000 € en 2017

Un projet inter-associatif

Les échanges avec les bagageries d'Antigel et les Mains Libres à Paris, ainsi qu'avec de nombreuses associations concernées par l'aide aux SDF, permettent de partager les expériences et définir le projet. Ces bagageries ne seront pas que des lieux de stockage mais également de rendez-vous quotidien et convivial pour les personnes accueillies

autour d'une boisson chaude. En organisant des événements, les bagageries permettent d'établir des liens sociaux entre les usagers et les habitants du quartier. Cette inclusion dans la communauté locale facilite la réinsertion et encourage la recherche de logement ou de travail. Toutes les associations intéressées sont appelées à rejoindre le projet. ■

3 questions à Hélène Mechin, chef de projet "Bagageries"

En quoi consiste la mission qui vous a été confiée ?

Plusieurs acteurs associatifs, dont le Secours Catholique et la Fondation Sainte-Geneviève, ont constaté l'absence de bagageries pour les personnes en grande précarité dans les Hauts-de-Seine. Il était nécessaire de répondre à ce besoin, notamment à Colombes, Clichy et La Défense. Mais un projet comme celui-là ne s'improvise pas. Il faut réunir plusieurs compétences (immobilières, juridiques, financières, RH...) avec un management cohérent. Ayant une expérience de gestion de projets, j'ai accepté de mener ce projet bénévolement avec toute une équipe et ai reçu une lettre de mission de M^{re} Aupetit. Nous avons rencontré des associations qui gèrent déjà des bagageries et les différentes parties prenantes (associations, mairies, services sociaux...) afin de partir des besoins et de mettre en place des réponses adaptées. Nous créons une association ad hoc, réunissons les partenaires, travaillons sur les questions de locaux, de logistique, de budget et de communication, recherchons des financements et commençons à mobiliser les futurs bénévoles, notamment à partir des paroisses dont l'implication est importante pour l'animation du projet.



Comment fonctionne une bagagerie ?

Une bagagerie doit s'adapter aux besoins des usagers en étant ouverte tôt le matin et le soir pour permettre aux personnes en situation de précarité de déposer leurs affaires pour la journée et les récupérer pour la nuit. Et cela, tous les jours de l'année, dans l'idéal. Il y a donc un réel besoin de bénévoles pour la faire fonctionner et organiser les permanences, proposer un temps chaleureux d'écoute et de partage. Les bagageries pourront également offrir un espace de repos, un accès à internet et une orientation vers des organismes d'insertion. À Clichy, nous réfléchissons à la création d'une « bagagerie alimentaire » pour familles logées temporairement à l'hôtel par le 115, des femmes à la rue avec des nourrissons ou des personnes isolées en errance, et qui n'ont pas de lieu pour stocker leur nourriture et réchauffer leurs plats. À Colombes, nous nous inspirerons des projets existants ou en cours comme Antigel à Paris ou la Maison de l'Amitié de La Défense. Les usagers seront des personnes en grande précarité mais qui sont suivies par des associations dans leurs démarches d'insertion sociale et de soin. Nous souhaitons impliquer les usagers dans la gestion du lieu et travailler main dans la main avec eux.

De quelle manière la Fondation et ses donateurs peuvent-ils être un soutien dans votre mission ?

Il y a plusieurs façons d'aider : participer au financement des projets en faisant un don à la Fondation Sainte-Geneviève et en faisant connaître son action ; donner du temps en devenant bénévole dans l'une des futures bagageries ; contribuer à sensibiliser les personnes de son entourage et sa communauté paroissiale à l'accueil des personnes en grande précarité. ■

Autre grands projets



« Résidence-Accueil » Koufra à Boulogne

Construire et faire vivre à Boulogne-Billancourt une résidence accueil - pension de famille pour des travailleurs handicapés : telle est l'expérience innovante menée par les associations Toit et Vie et Habitat & Humanisme et fondée sur la solidarité, la sécurité, le respect de la personne, l'inclusion sociale et l'adaptabilité aux situations. L'objectif est d'apporter une solution adaptée à des adultes ayant un handicap psychique et/ou mental et/ou des troubles de la sphère autistique. Ce lieu de vie offrira des prestations d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement hors temps de travail. Il s'appuiera sur les compétences du CR3P (Centre Ressource en Ile-de-France de Remédiation cognitive et Réhabilitation Psychosociale) dont l'hôpital Sainte Anne est le siège.

Fonds recherchés par la Fondation pour ce projet : 75 000 € en 2017-2018



« La Chapelle », une maison des musiques actuelles chrétiennes

Monseigneur Aupetit a confié au père Antoine Loyer le soin de créer à Boulogne, à la Chapelle Saint-Pierre, une maison des musiques actuelles chrétiennes. Son but : permettre aux jeunes de vivre un éveil spirituel à l'aide de la musique et constituer un pôle musical de formation et de création de qualité, largement ouvert à la diversité des modes d'expression par la musique aujourd'hui. L'animation du lieu est confiée au groupe Hopen. Originaire de Lyon, le groupe se compose de 4 frères : Antoine, Camille, Armand et Charles Auclair. Ils ont à cœur de partager leur foi avec toute une génération. Un socle musical électro-pop sert des paroles souvent inspirées de la Bible et pleines d'espérance. Cette maison a vocation à rayonner sur tout le département des Hauts-de-Seine et au-delà.

Soutien de la Fondation : 79 500 € en 2017



Développer des patronages dans les Hauts-de-Seine

Loin d'être cantonnés à une époque révolue, les patronages constituent un moyen très actuel de répondre à de nouvelles attentes des familles et des jeunes. Sur le modèle de l'expérience menée à St-Daniel à Asnières, les patronages proposent aux enfants et adolescents, quelle que soit leur confession, des activités culturelles, éducatives, sportives et manuelles, ainsi que des camps d'été. Les responsables souhaitent faire découvrir à chaque jeune son chemin d'accomplissement en s'appuyant sur ses talents et en intégrant l'importance de la réussite des autres dans sa propre réussite. Fort de la conscience de ses qualités, le jeune apprend à construire des relations saines et équilibrées dans le groupe et à trouver un sens à sa vie.

Fonds recherchés par la Fondation pour ce projet : 90 000 € en 2017 et 2018

>> De nombreux autres projets sur : www.fondationsaintegenevieve.org

Financez des projets solidaires grâce à un don temporaire d'usufruit !

Effectuer une donation, cela suppose généralement d'accepter de se dessaisir du bien donné. Mais il existe une possibilité de conserver la nue-propriété et de ne donner, pour une durée déterminée, que le seul usufruit du bien. Il s'agit de la **donation temporaire d'usufruit (DTU)**.

La DTU concerne tout type de bien procurant des revenus, qu'il s'agisse par exemple d'un portefeuille de valeurs mobilières ou d'un logement locatif. Cela consiste, pour le donateur, à abandonner temporairement les revenus du bien au profit de la Fondation Sainte-Geneviève.

Vos avantages en tant que donateur

L'atout principal de cette donation est de vous permettre de sortir fiscalement à la fois le bien et les revenus qu'il génère, pour une certaine durée. **Autrement dit, le temps de la donation, la valeur des biens donnés en usufruit sort de l'assiette imposable de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) et les revenus générés par le bien ne sont plus taxés au titre de l'Impôt sur le Revenu.** La DTU présente un autre avantage qui tient à sa durée déterminée (trois ans minimum) : le donateur a la garantie de pouvoir récupérer la pleine propriété de son bien à l'échéance convenue, sans droits à payer. Enfin, la donation doit être effectuée par acte notarié, ce qui est sécurisant pour le donateur.

L'intérêt pour la Fondation Sainte-Geneviève

Dans le cas de la DTU d'un portefeuille de titres, la Fondation Sainte-Geneviève disposera des revenus produits par les titres. Dans le cas d'un bien immobilier loué, elle bénéficiera de l'intégralité des loyers. Grâce à la donation de cet usufruit **votre patrimoine contribue à l'action de la Fondation en faveur de projets solidaires.** En tant que fondation abritée par la Fondation Notre Dame, reconnue d'utilité publique, la Fondation Sainte-Geneviève est exonérée de droits de mutation à titre gratuit. L'intégralité de la donation ira au bénéfice des projets soutenus par la Fondation.

Exemple

M^{me} Dubois est propriétaire d'un **appartement loué d'une valeur de 200 000 €**. Elle dispose d'un patrimoine imposable de 1,35 million € soumis à l'ISF pour un montant estimé à 2 850 €. M^{me} Dubois décide de donner à la Fondation Sainte-Geneviève l'usufruit de l'appartement pendant 5 ans. En excluant l'appartement de son patrimoine taxable, **elle n'est plus redevable de l'ISF.** Son impôt sur le revenu se trouvera également réduit. M^{me} Dubois percevait pour cet appartement 9 000 € de loyers annuels nets. Étant imposée au taux marginal de 45 % à l'impôt sur le revenu, elle verra donc son **impôt sur le revenu diminuer de 4 050 €** (9 000 € x 45 %). La Fondation recevra l'intégralité des loyers soit 9 000 € par an.

Renseignez-vous auprès de Marc Flurin, Délégué Général, au 01 41 38 12 43 / marc.flurin@fondationsaintegenevieve.org